



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)**

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

Option : Economie

Filière : Economie et Gestion des Exploitations Agricoles (EGEA)

**SUJET DE RECHERCHE :**

**ANALYSE DES SYSTEMES DE STOCKAGE ET DE  
COMMERCIALISATION DU RIZ LOCAL POUR LA SECURITE  
ALIMENTAIRE AU BENIN : CAS DE L'ONASA**

**Réalisé par :**

AHOUANBONOU Sidney R.K.

&

TOKPANOU Gérard A.

**SOUS LA DIRECTION DE :**

**Maître de stage :**

Mr Mouphtaou ABDOULAYE

DSVSA/ONASA

**Directeur de Mémoire :**

Dr FIAMONHE Edwige,

Enseignante-chercheur à la FASEG/UAC

*Année Académique : 2013-2014*

# Avertissement

**La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'attend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.**




# Certification

*Je soussigné Dr Rose FIAMOHE, enseignante à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestions (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), certifie que ce mémoire a été réalisé sous ma supervision par les étudiants AHOUANGBONOU Sidney R. K. et TOKPANOU Gérard A. à l'ONASA en vue de l'obtention du diplôme de licence professionnelle en sciences économiques.*

*Dr Rose FIAMOHE*

## *DEDICACE*




*Je dédis ce mémoire à :*

-  *Mon feu père AHOUANGBONOU Benoît ;*
-  *Ma très chère mère SEGNONA Clarisse pour m'avoir instruit et pour son dévouement à ma cause. Retrouves en ce travail le début de l'aboutissement de toutes tes peines ;*
-  *Mes oncles et tantes, cousins et cousines, mon frère, particulièrement Mr SEGNONA Epiphane et SEGNONA Charlemagne pour tous leurs soutiens.*

**AHOUANGBONOU R. Sidney**

## *DEDICACE*

*Je dédis ce mémoire à :*

-  *Mon père TOKPANOU Gilbert et ma feuè mère AMIGBATIN Célestine pour m'avoir donné la vie ;*
  
-  *Ma très chère tante TOKPANOU Modestine pour avoir joué le rôle de père et de mère et pour son dévouement à ma cause ;*
  
-  *Mes frères et sœurs, cousins et cousines, mon oncle OGOUDINA Augustin*

**TOKPANOU A. Gérard**

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail dont le résultat est le fruit de plusieurs contributions, nous exprimons toute notre gratitude à :

- ✚ Notre Doyen de la Faculté, Professeur Charlemagne B. IGUE, les membres du décanat et nos professeurs à divers niveaux. A tout le corps professoral au membre du DECANAT, que ce mémoire soit la preuve des sacrifices consentis en se consacrant à notre formation ;
  - ✚ Notre Directeur de mémoire, Dr FIAMOHE Edwige, qui n'a ménagé aucun effort dans la réalisation de ce travail malgré ses nombreuses occupations ;
  - ✚ Mr FLIFLI Vincent pour toute son intervention malgré ses occupations ;
  - ✚ Au Directeur Général de l'ONASA, Dr Irénée Bio ABOUDOU, de nous avoir accordé le privilège d'effectuer notre stage au sein de l'institution dont il a la noble charge et à tout le personnel de l'ONASA pour leur assistance, orientations, conseils et pertinentes remarques ;
  - ✚ Notre Directeur de stage, Mr Mouphtaou ABDOULAYE Directeur du Suivi de la Vulnérabilité de la Sécurité Alimentaire à l'ONASA pour son suivi, ses conseils et sa sagesse ;
- ✚ Mme AMIGBATIN Christine, Mr GANMAGBA, Mr HOUINATO Mathieu pour leurs assistances. Nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

## **RESUME**

Compte tenu de son économie classée dans les économies en voie de développement, le Bénin à travers les différentes politiques adoptées montre que son gouvernement fournit beaucoup d'efforts pour relever certains défis du millénaire. Parmi ces défis se trouve l'atteinte de la sécurité alimentaire. Elle occupe une place importante puisque l'ONASA a été instruit pour l'assurer. L'office participe à l'atteinte de la sécurité alimentaire en stockant et en commercialisant les produits vivriers de grande nécessité : maïs, riz, sorgho et gari.

Cette étude se propose d'analyser les systèmes de stockage et de commercialisation du riz local, pour la sécurité alimentaire, adoptés par l'ONASA à travers le déficit de la production locale de riz qui ne facilite pas un stockage pouvant satisfaire la population d'une part et d'autre part l'effet des politiques adoptées pour la compétitivité du riz local en matière de prix face au riz importé. Nous avons formulés deux objectifs spécifiques dont découlent deux hypothèses de recherche. Sur la base des données collectées et analysées nous avons affirmés la première et infirmés la seconde.

Mots clés : sécurité alimentaire, stockage et commercialisation

## **ABSTRACT**

Given its classified in the economies of developing economy, Benin through the various policies shows that his government provides a lot of efforts to address some of the challenges of the millennium. Among these challenges is achieving food security. It occupies an important place since ONASA was instructed to secure it. The Office participates in achieving food security by storing and selling the food products of great need: corn, rice, sorghum and gari.

This study aims to analyze the storage systems and marketing of local rice for food security, adopted by ONASA through deficit local rice production which does not facilitate storage can satisfy the population of one hand and on the other hand the effect of policies on the competitiveness of local rice in price compared to imported rice. We made two specific objectives which leads to two research hypotheses. Based on the data collected and analyzed we affirmed the first and the second reversed.

Keywords: Food Security, Storage and marketing

## SOMMAIRE

Introduction .....	1
Chapitre I : cadre institutionnel de l'étude.....	4
Section 1 : Présentation de la structure d'accueil.....	4
Paragraphe 1 : Historique mission et vision.....	4
Paragraphe 2 : Structure organisationnelle et fonctionnelle.....	7
Section 2 : Déroulement du stage.....	13
Paragraphe 1 : Tache accompli pendant le stage.....	13
Paragraphe 2 : Les difficultés rencontrées pendant le stage.....	15
Chapitre 2 : cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	18
Section 1: cadre théorique de l'étude.....	18
Paragraphe 1 : Problématique, intérêt de l'étude .....	18
Paragraphe 2 : Les objectifs et les hypothèses .....	19
Section 2 : cadre méthodologique de l'étude .....	20
Paragraphe 1 : La revue de littérature.....	20
Paragraphe 2 : La démarche méthodologique de la recherche.....	27
Chapitre 3 : cadre empirique de la recherche.....	30
Section 1 : Présentation-analyse des données et vérification des hypothèses.....	30
Paragraphe 1 : Présentation et analyse des données.....	30
Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses.....	39
Section 2 : Suggestions, conditions de mise en œuvre .....	40
Paragraphe 1 : Suggestions.....	40
Paragraphe 2 : conditions de mise en œuvre .....	41
Conclusion.....	46

## **LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

**BT** : Boutique Témoin

**C/SAASS** : Chef du Service Approvisionnement Alimentaire et Suivi Stock

**C/SMCSA** : Chef du Service de Mise en Consommation des Stocks Alimentaires

**C/SSAP** : Chef Service Système d'Alerte Précoce

**C/SSMP** : Chef Service Suivi Marché et Prix

**CA** : Conseil d'Administration

**CARDER** : Centre Agricole Régional pour le Développement Rural

**CILSS** : Comité permanent Inter-états de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

**CNC** : Commission Nationale Céréalière

**DAF** : Directeur Administratif et Financier

**DANA** : Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée

**DSVSA** : Direction Suivi Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire

**DG** : Directeur Général

**EGEA** : Economie et Gestion des Exploitations Agricoles

**ESOP** : Entreprise de Service et Organisation de Producteur

**FASEG** : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

**INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

**MAEP** : Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la pêche

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**ONASA** : Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire

**ONC** : Office National des Céréales

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**PAC** : Port Autonome de Cotonou

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PPMA** : Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole

**PVD** : Pays en Voie de Développement

**RESIMAO** : Réseau des Systèmes d'Informations de Marché de l'Afrique de l'Ouest

**SODECO** : Société pour le Développement du Coton

**SONAPRA** : Société National pour la Promotion Agricole

**SSAP** : Service Système d'Alerte Précoce

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n°1 :</b> Stockage de riz local sur la période 2009 à 2012.....	33
<b>Tableau n°2:</b> Quantité (en tonnes) de production nationale de riz local et d'importation disponible de 2009 à 2012.....	37
<b>Tableau n°3:</b> Quantité(en tonnes) de riz local disponible sur la période 2009 à 2012.....	39

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique n°1:</b> Stockage du riz local de 2009 à 2012.....	33
<b>Graphique n°2:</b> Evolution des prix de 2009.....	34
<b>Graphique n°3:</b> Evolution des prix de 2010.....	35
<b>Graphique n°4:</b> Evolution des prix de 2011.....	35
<b>Graphique n°5:</b> Evolution des prix de 2012.....	36
<b>Graphique n°6:</b> Production nationale de riz local et importation nationale de riz.....	37

## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2009

**Annexe 2** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2010

**Annexe 3** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2011

**Annexe 4** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2012

**Annexe 5** : Chronogramme des travaux effectués au cours du stage

**Annexe 6** : Organigramme de l'ONASA

## INTRODUCTION

Selon une étude menée par la Banque Mondiale sur la faim en 2005, environ 1,4 milliard de personnes dans le monde lutte pour se procurer la nourriture dont elles ont besoin pour mener une vie saine et productive. Bien que des progrès encourageants aient été enregistrés en matière de réduction des niveaux d'extrême pauvreté, les taux de malnutrition et de famine demeurent élevés dans de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne, dont les pays ont été le plus durement touchés par la crise des prix des produits alimentaires de 2007. La sécurité alimentaire constitue l'une des cibles du premier Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000 à New York (Etats – Unis) par 193 Etats membres de l'ONU.

Les quatre déterminants de la sécurité alimentaire que sont : disponibilité, accessibilité, stabilité, utilisation, couvrent un large éventail de facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, en allant des quantités et des types suffisants d'aliments en adéquation avec les revenus des individus ou des ménages et de l'aptitude de continuer à acheter ou à produire des aliments en quantités et en types, suffisants, jusqu'aux méthodes de stockage et de commercialisation. La sécurité alimentaire est devenue l'un des grands enjeux du développement des pays africains, et particulièrement pour les moins avancés d'entre eux. Les problèmes de la sécurité alimentaire en Afrique ont suscité de nombreuses interventions aussi bien continentales qu'étrangères. Les gouvernements, les organisations régionales internationales pour le développement poursuivent un travail important dans ce domaine.

En effet au Bénin, pays en voie de développement, la majorité de la population ne dispose pas de moyens pour se procurer de la nourriture à tout moment. C'est pour palier aux causes de l'insécurité alimentaire au Bénin qui entre autres sont :

- la pauvreté et la dépendance des ménages des marchés ;
- des prix des produits alimentaires qui restent élevés ;
- une agriculture de subsistance aux moyens de production rudimentaires ;
- l'accès physique aux marchés parfois difficiles ;
- et les catastrophes naturelles ;

Que le gouvernement béninois a créé l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA). L'Office contribue à garantir la sécurité alimentaire à tous et à tout moment en

stockant et en commercialisant les produits vivriers à travers les 87 Boutiques Témoins réparties sur toute l'étendue du territoire national. Le stockage et la commercialisation de ses produits vivriers au niveau de l'Office rencontrent des difficultés qui constituent ses faiblesses. L'analyse de son système de stockage et de commercialisation permettra de bien s'imprégner des points créant ses faiblesses en vue de donner des approches de solutions pour y remédier.

Cette étude tente de comprendre le système de fonctionnement de l'ONASA, en proposant d'analyser les systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, notre travail comportera trois chapitres dans lesquels nous étudierons respectivement : le cadre institutionnel de l'étude, le cadre théorique et méthodologique de l'étude, le cadre empirique de l'étude.

# **CHAPITRE 1**

## **CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

## **CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE**

### **SECTION 1 : PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

La présente section est consacrée d'une part à l'historique, la mission et les objectifs de l'ONASA et d'autre part à son organisation, son fonctionnement.

#### **Paragraphe 1 : Historique, mission et objectifs**

##### **1-1- Historique**

Conformément à la lettre de déclaration de politique de développement du secteur rural du 31 Mai 1991 qui stipule entre autres :

- la redéfinition du rôle de l'Etat, l'amélioration de l'efficacité de son intervention et la réduction de son coût ;
- la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les zones géographiques et pendant les périodes les plus vulnérables ;

Le gouvernement béninois a créé l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) par décret n° 271 du 25 Septembre 1992 à la place de l'Office National des Céréales (ONC) créé en Décembre 1983 qui, lui-même avait vu le jour dix (10) ans plutôt en lieu et place de l'ancienne Commission Nationale Céréalière (CNC). L'ONASA est un office à caractère social doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est régi par les dispositions statutaires, ainsi que la loi n° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des offices. Il est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et ces statuts de l'office ont été modifiés par décret n° 96-452 du 17 Octobre 1996.

##### **1-2- Mission et objectifs**

###### **1-2-1- Mission**

Les nouvelles orientations abandonnent explicitement la mission de régulation à grande échelle qui n'a jamais bien fonctionné dans l'ONC au profit de celle non moins stratégique d'instruments d'aide à la prise de décision et d'appui au secteur privé de la commercialisation des produits vivriers. Ainsi l'ONASA a pour mission principale de garantir à tous et à tout moment la sécurité alimentaire au Bénin. À cette mission principale se rattache les missions qu'il s'est vu assigner :

- ✓ suivre l'évolution de la production vivrière résultant de la campagne agricole et les perspectives alimentaires ;
- ✓ gérer un système d'information sur les prix, les marchés et les flux des produits vivriers ;
- ✓ appuyer le secteur privé de la commercialisation des produits vivriers ;
- ✓ conseiller le gouvernement dans la conduite des politiques d'aide alimentaire et assurer ainsi une coordination institutionnelle de la sécurité alimentaire au Bénin.

### 1-2-2- Objectifs

#### ✚ Les Objectifs globaux de l'ONASA

- informer sur les paramètres et les déterminants de la sécurité alimentaire au Bénin ;
- en synergie avec d'autres structures du MAEP et d'autres Ministères, en collaboration avec des structures et institutions non gouvernementales béninoise et internationale, initier et mettre en œuvre des actions pour :
  - renforcer les capacités de prévision de crise et d'actions des Communautés à la base et des Collectivités décentralisées en accordant une attention particulière aux femmes et à la problématique VIH/SIDA ;
  - aider le gouvernement à la prise de décisions en vue de prévenir et surmonter les crises alimentaires ;
- appuyer le secteur privé en matière de commercialisation des produits vivriers.

#### ❖ Les Objectifs spécifiques de l'ONASA

**Objectif Global 1** : Informer sur les paramètres et les déterminants de la sécurité alimentaire au Bénin

#### **Objectifs spécifiques :**

---

- déterminer et gérer suivant une approche participative, les indicateurs de la sécurité alimentaire à travers des activités telles que le suivi : de l'évolution de la production vivrière, des perspectives alimentaires et des coûts de production, de l'état des facteurs d'enclavement, des infrastructures de stockage, des marchés, des flux et prix des produits vivriers ;
- apprécier le statut des zones à risque et des groupes vulnérables ;
- élaborer et rendre disponible périodiquement un tableau de bord de la Sécurité alimentaire au Bénin ;
- diffuser par des canaux appropriés les informations utiles et nécessaires afin appréhender et juguler les situations d'insécurité alimentaire.

**Objectif global 2 :** Proposer des mesures au gouvernement.

**Objectifs spécifiques :**

- en tenant compte de l'approche genre et de la problématique VIH/SIDA, mettre en œuvre des actions spécifiques visant à :
  - renforcer les capacités des Communautés Locales et des Collectivités Décentralisées à gérer le Tableau de Bord Communal de la sécurité alimentaire ;
  - juguler les crises alimentaires immédiates ;
  - aider à corriger les causes structurelles de l'insécurité alimentaire.
- constituer et gérer éventuellement un stock minimum tampon de régulation des produits vivriers, le cas échéant surtout lorsque le Gouvernement envisage des mesures à caractère social ;
- définir des projets/programmes et mesures appropriés en faveur des groupes vulnérables ;
- jouer le rôle de conseiller dans la conduite de la politique d'aide alimentaire au Bénin et participer à la gestion de cette aide.

**Objectif global 3 :** Assurer un appui au secteur privé

**Objectifs spécifiques :**

- accompagner les acteurs de la commercialisation de produits vivriers à l'autopromotion ;

- renforcer les capacités de négociation des acteurs de la commercialisation en vue de la fluidité des échanges de produits vivriers ;
- promouvoir le stockage décentralisé et accompagner les acteurs dans la gestion qualitative des stocks commerciaux.

## **Paragraphe 2 : Organisation et fonctionnement**

### **2-1- Organisation**

L'ONASA est administré par un conseil administratif, géré par un Directeur Général et assisté par un Directeur d'Approvisionnement en Produits Vivriers, un Directeur de la Suivi Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire, un Directeur Administratif et Financier. Le Secrétariat Administratif, le Secrétariat Particulier, l'Unité Suivi Evaluation et la Cellule Communication sont sous la tutelle du Directeur Général ; le Service Approvisionnement Alimentaire et Suivi Stocks ; Service de Mise en Consommation des Stocks Alimentaires sont sous la tutelle du Directeur d'Approvisionnement en Produits Vivriers ; le Service du Système d'Alerte Précoce ; Service Suivi Marchés, Prix et Flux des Produits Vivriers, Animaliers et Halieutiques sous la tutelle du Directeur de la Suivi Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire ; le Service Matériel et Entretien ; Service Financier de la Comptabilité ; Service Ressources Humaines sont sous la tutelle du Directeur Administratif et Financier. Toute cette organisation physique de l'ONASA se résume à travers l'organigramme présenté en annexe 1.

### **2-2- Fonctionnement**

L'ONASA est un Office doté d'un Conseil d'Administration (CA) qui est l'organe de gestion. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Office et pour faire ou autoriser tous actes ou opérations relatives à son objet. Le CA se réunit en session ordinaire deux fois par an. Une fois au cours du trimestre précédant la fin de l'exercice pour examiner le programme et le budget de l'exercice à venir. Une fois au cours du quatrième mois suivant la clôture de l'exercice pour examiner et approuver les comptes et décider de l'affectation des résultats.

Il peut toutefois se réunir en session extraordinaire chaque fois que des décisions importantes doivent être prises sur la gestion et la pérennité de l'ONASA.

### **❖ Le Conseil d'Administration est chargé :**

- ✓ d'examiner les états financiers annuels de la société ;
- ✓ d'approuver l'état prévisionnel sur les perspectives d'activités de l'office ;
- ✓ d'établir le budget annuel.

Les membres du CA sont nommés par décret sur proposition des institutions qu'ils représentent.

Le CA délègue au DG, les pouvoirs pour représenter l'Office et assurer sa bonne gestion quotidienne conformément à l'article 9 de statut du 23 septembre 1992.

Le CA est composé de huit membres dont :

- un représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche;
- un représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- un représentant du Ministre de Développement ;
- un représentant du Ministre du Commerce ;
- représentant des commerçants des produits vivriers locaux ;
- le Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) ;
- deux représentants du personnel.

Il ne suffit pas qu'un Office soit doté de structures pour mieux fonctionner, il lui faut aussi des ressources. Il s'agit de la Direction Générale de l'Office qui s'appuie sur les autres directions.

#### ❖ La Direction Générale

Sur la base d'un chronogramme des tâches, le Directeur Général coordonne les activités des différentes directions qui consistent à:

- élaborer l'organigramme de la société et définir les tâches liées à chaque poste de travail ;
- fixer les objectifs opérationnels en matière de gestion ;
- assurer l'organisation de l'office ;
- définir les indicateurs de performance économique, sociale, technique et financière.

Il assure également le contrôle permanent des performances réalisées. Il représente l'office en justice.

Le Directeur Général est nommé par décret sur proposition du Ministre de tutelle et après avis du CA ; il dépend du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, du

Président du CA de l'Office et assure sa gestion quotidienne conformément aux règles de droit privé et aux dispositions statutaires.

Elle joue le rôle de coordination et suivi des activités de l'office. Le DG est appuyé par un DSVSA, un DAF et un DAPV. Il a également sous ses ordres :

- Responsable Unité Suivi-Evaluation (R/USE)
- Secrétaire Particulière (SP)
- Secrétaire Administrative (SA)
- Cellule de Communication (C/ Com)
- Conducteurs de Véhicule Administratif (CVA).

#### ❖ **La Direction Administrative et Financière**

Sur la base d'un chronogramme des tâches, le DAF coordonne les différentes activités dont il a la charge sur le plan de :

##### ✓ **La gestion comptable et financière**

Il supervise les différentes activités de la direction, suit la gestion financière et comptable de l'Office, tient les registres comptables et financiers puis confectionne les états de synthèse. Il assure également la gestion fiscale et paie les différents impôts et taxes dus par l'ONASA, élabore les états prévisionnels, analyse les résultats et conçoit les différents supports de traitement de l'information comptable et financière.

##### ✓ **Le service comptabilité et finances**

De manière spécifique, le comptable reçoit les pièces comptables, traite les informations reçues dans les journaux appropriés, établit la situation hebdomadaire de trésorerie et la balance mensuelle. En fin d'exercice, il participe aux travaux d'inventaire, établit les états financiers, les soumet au DAF et aide à l'élaboration des documents prévisionnels.

##### ✓ **Le Chargé de la trésorerie**

Le chargé de la trésorerie a pour tâches d'assister le DAF dans l'exécution des opérations financières, d'assurer le suivi des opérations de trésorerie, de préparer les situations financières requises et de contrôler les activités des différents centres de coût.

##### ✓ **Le Caissier**

Il a pour tâches de faire l'encaissement des espèces, le dépôt des espèces et des chèques en banque. Il transmet également les pièces comptables et brouillards au chef comptable pour le traitement et veille à la régularisation des bons provisoires.

##### ✓ **Le Chargé du budget**

- Il élabore le budget sous la supervision du chef Comptable ;
- Il suit l'exécution des budgets des directions ;

- Il édite mensuellement le point d'exécution de chaque direction ;
- Il tient les brouillards de banque et effectue les états de rapprochement bancaire.

✓ **Le Chargé de la comptabilité**

- Il effectue les imputations comptables des pièces à saisir ;
- Il enregistre toutes les pièces comptables dans le logiciel de comptabilité ;
- Il Classe les pièces comptables ;
- Il prend part aux travaux d'inventaire et d'élaboration des états financiers annuels.

✓ **La gestion administrative**

Elle assure la supervision des activités en matière de :

- gestion des matériels et fournitures diverses ;
- gestion de la documentation et de la bibliothèque ;
- gestion des affaires domaniales et fiscales ;
- gestion des marchés, contrats et contentieux (social, fiscal, économique).

✓ **Le Chargé de la gestion des stocks des produits vivriers et de la maintenance des équipements**

En matière de gestion des stocks de produits vivriers, il a pour tâches :

- de recevoir les commandes ;
- de faire le suivi des stocks des produits vivriers en magasins et dans les cellules de stockage ;
- d'aider à la certification des factures fournisseurs ;
- de veiller à la conservation des produits stockés ;
- de mettre à la disposition des utilisateurs des produits demandés en tenant compte de la qualité et de la quantité souhaitée.

En matière de maintenance, il doit veiller au bon fonctionnement des équipements de l'Office et en faire le suivi.

Ses collaborateurs sont :

- le chargé des ventes ;
- le chef magasinier ;
- les agents d'exécution (chauffeurs, manœuvres, gardiens).

✓ **Le service des ressources humaines**

Il est chargé de gérer le personnel de l'ONASA en suivant sa carrière et en exécutant toutes les décisions relatives à la situation administrative du personnel. Il est aussi chargé

d'établir les états relatifs au salaire, les fiches de paie et le plan de formation. Il intervient aussi dans le règlement des problèmes sociaux.

#### ❖ **Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (DSVSA)**

La direction technique a en charge la réalisation des tâches purement techniques liées aux domaines agronomiques et du développement rural. Sous l'autorité du Directeur Général, il assure le Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire de l'ONASA.

- assure le suivi des principaux déterminants de la Sécurité Alimentaire ;
- détermine le statut des zones à risque ;
- suit en permanence le degré de vulnérabilité des populations vivant en milieu rural et urbain ;
- assure l'élaboration d'un tableau de bord actualisé qui renseigne sur les indicateurs et statuts des zones à risque et groupes vulnérables ;
- assure la diffusion par les canaux appropriés des informations pour détecter ou juguler à temps les situations de pénurie et de crises alimentaires ;
- assure l'identification et l'élaboration de projets/programmes au profit des groupes vulnérables;
- assure l'élaboration au regard de la situation conjoncturelle, de la politique d'aide alimentaire ;
- assure le renforcement des capacités des acteurs à la base à travers la sensibilisation et la formation sur la gestion du tableau de bord de la sécurité alimentaire ;
- assure la mise en œuvre de diverses actions visant l'autopromotion des acteurs de la commercialisation et le stockage décentralisé des produits vivriers ;
- assure la coordination de la publication des bulletins en matière de sécurité alimentaire ;
- assure la coordination des activités exécutées par le C/SAP et le C/SMP;
- exécute toutes autres tâches confiées par le Directeur Général relevant de son domaine ;
- élabore le rapport trimestriel d'activités de sa direction qu'il transmet au DG.

La direction technique comporte deux services qui se chargent des tâches citées ci-dessus : le service « Service du Suivi des Marchés, Prix et Flux des Produits Vivriers Animaliers et Halieutiques» (SSMPFPVAH) et le service « Service du Système d'Alerte Précoce » (SSAP)

#### • **Service du Système d'Alerte Précoce (SSAP)**

Il a pour fonction de collecter, de traiter et de diffuser toutes les informations qui puissent renseigner en permanence les différents partenaires et acteurs sur le secteur des produits vivriers. Il veille en permanence à étudier les situations de vulnérabilité qui pourraient survenir. Le SSAP renseigne en permanence les différents acteurs intervenant de la sécurité alimentaire sur l'évolution de la production vivrière au Bénin et des questions subséquentes liées aux marchés de ces produits. Ainsi il a pour mission : « le suivi de la

vulnérabilité courante ou conjoncturelle c'est à dire, celle qui prévaudra à l'issue de la campagne agricole de l'année. Il s'agit de la vulnérabilité épisodique des populations aux risques de pénuries alimentaires ». Cela se traduit par les fonctions ci-après:

- assure la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations liées à la sécurité alimentaire,
- organise les tâches relatives au suivi permanent de la campagne agricole,
- élabore et diffuse à bonne date les bilans vivriers et alimentaires en ex-post et prévisionnels,
- rédige et publie la Lettre d'Information sur la Sécurité Alimentaire dans le cadre du Système d'Alerte Rapide (LISA-SAR),
- assure aux demandeurs la fourniture d'informations sur la sécurité alimentaire au Bénin et dans la sous-région,
- fournit en temps réel à la hiérarchie supérieure, les éléments d'alerte en cas de probable menace de pénurie ou de crise alimentaire,
- procède à des recherches documentaires et rend disponibles régulièrement des informations sur la situation agricole et alimentaire au Bénin, au Sahel et en Afrique de l'Ouest en vue de leur diffusion à travers divers canaux,
- propose les dispositions anticipatives et le cas échéant, les mesures de gestion dès le cas de détection de risques avérés de pénurie ou de survenue imminente de crise alimentaire,
- suit la situation des facteurs de production (semences, engrais, pesticides, crédits, main d'œuvre, équipement agricole, etc.) mis en place au titre de la campagne agricole,
- met les bases de données, les statistiques relatives aux superficies emblavées, aux rendements, de la production végétale, aux niveaux communal, départemental et national, de même que d'autres proxys de la sécurité alimentaire,
- renseigne en s'appuyant sur la Direction Nationale de la Météorologie et les Centres communaux en charge du développement agricole, sur la pluviométrie des stations synoptiques et des postes pluviométriques suivis par ces structures, de même que la survenue d'inondation dans les communes et de son incidence sur les cultures,
- collecte périodiquement en s'appuyant sur les structures compétentes de divers ministères sectoriels, les informations sur la phénologie des cultures, la situation phytosanitaire, les semis, l'état des pâturages, la disponibilité fourragère, la situation hydrologique, l'état des voies d'accès aux zones de productions et aux marchés, collecte des informations pouvant montrer la contribution des sous-secteurs de la production animale et halieutique à la réalisation de la sécurité alimentaire,
- renseigne régulièrement le tableau de bord de la sécurité alimentaire afin de connaître le statut des groupes vulnérables ainsi que leur dénombrement,
- collecte et intègre dans les maquettes retenues à cet effet, toutes sortes d'informations nécessaires à l'élaboration des bilans vivrier et alimentaire,

- collecte et rend disponibles des informations relatives à la contribution à la Sécurité Alimentaire, des différents projets /programmes et autres initiatives porteuses en cours dans les communes,

• **Service du Suivi des Marchés, Prix et Flux des Produits Vivriers Animaliers et Halieutiques (SSMPFPVAH)**

Son rôle est de suivre en permanence les prix des produits vivriers sur les marchés et les différents facteurs qui pourraient les influencer. Ce service a pour attribut le suivi des prix et flux des produits vivriers sur le territoire nationale, le suivi de situation des flux et opportunité d'échange dans les pays de la sous-région en collaboration avec certain institution comme CILSS, RESIMAO. Le SSMPFPVAH se base sur deux dispositifs que sont le système d'information sur le marché et observatoires des marchés des prix et des flux des produits vivriers.

## **SECTION 2 : DEROULEMENT DU STAGE**

Cette section est consacrée au déroulement du stage. Elle met surtout en relief les travaux effectués, les difficultés rencontrées au cours du stage à l'ONASA ; en suite les suggestions y afférentes en vu d'améliorer les conditions du déroulement du stage.

### **Paragraphe 1 : Tâches accomplies pendant le stage**

Suite à l'engagement pris depuis cinq ans par Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi à former ses étudiants selon le système Licence-Master-Doctorat, il est désormais institué la réalisation d'un mémoire au terme des trois premières années et ceci à l'issue d'un stage en entreprise de trois mois. Ce stage permettra à l'étudiant d'acquérir des expériences pratiques et de se mettre en contact avec les réalités du monde professionnel. C'est dans ce contexte que nous avons effectué notre stage au SSAP de la DSVSA de l'ONASA du 17 Mars 2014 au 17 Juin 2014.

#### **1-1- Missions et travaux du Service du Système d'Alerte Précoce (SSAP)**

Le SSAP s'est vu assigné la noble mission qui consiste à évaluer et suivre les déterminants de la sécurité alimentaire au Bénin

##### **1-1-1- Missions de SSAP**

Il a pour mission : « le suivi de la vulnérabilité courante ou conjoncturelle c'est à dire, celle qui prévaudra à l'issue de la campagne agricole de l'année. Il s'agit de la vulnérabilité

épisode des populations aux risques de pénuries alimentaires ». Et pour cela il exécute les fonctions ci-après :

- surveiller la situation alimentaire et nutritionnelle ;
- identifier les populations et zones affectées ou susceptibles de l'être par des pénuries alimentaires ;
- informer et alerter le gouvernement des risques susceptibles d'affecter la situation alimentaire et nutritionnelle;
- recommander les mesures et actions en vue d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs des pénuries alimentaires ;
- coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions définies par le gouvernement.

### **1-1-2- Travaux de SSAP**

Pour le bon déroulement des tâches qui lui sont assigné, le SSAP n'ayant pas son propre dispositif de collecte, il s'appuie sur un réseau pyramidal de structures techniques et valide les informations collectées. Il collecte périodiquement les principaux indicateurs ou paramètres susceptibles d'engendrer l'insécurité alimentaire. Ce sont entre autre :

- population ;
- pluviométrie et incidences sur les cultures (inondations, sécheresse, etc.) ;
- disponibilité en facteurs de production ;
- superficies de cultures emblavées ;
- état des cultures ;
- rendements ;
- production par culture ;
- prix par rapport à la moyenne, offre, demande, stocks, termes de l'échange, flux ;
- production animale, santé animale, pâturages, eau pour le bétail, mouvements des troupeaux ;
- situation phytosanitaire et opérations de contrôle ;
- production halieutique ;
- situation nutritionnelle ;
- import/export ;

- état des voies d'accès ;
- situation des stocks nationaux de sécurité (publics, privés, ...)

Ainsi, le suivi permanent des paramètres permet au SAP de faire des publications périodiques suivantes :

- LISA – SAR (bulletin mensuel) ;
- notes périodiques de conjoncture (deux fois l'an) ;
- rapport d'évaluation à mi-parcours des productions vivrières et des perspectives alimentaires (productions animale et halieutique prises en compte) ;
- rapports annuel d'évaluation de la production vivrière et des perspectives alimentaires (productions animale et halieutique prises en compte) ;
- dépliants sur les principaux résultats de la campagne agricole ;
- note mensuelle sur l'évolution de la campagne agricole et le suivi de la situation alimentaire au Bénin.

## **1-2- Apport du stage**

Ce stage nous a permis de remarquer le fossé entre la théorie et la pratique dans le cadre de notre formation en EGEA. Nous avons pu découvrir ce que c'est que la sécurité alimentaire et ces principaux déterminants. Ces trois mois de stage passés à l'ONASA, nous ont permis de comprendre le rôle très important de cet Office dans la gestion de la sécurité alimentaire au Bénin. Toutefois, le SAP étant un service, se confronte à beaucoup de difficultés. Des suggestions allant dans le sens de l'amélioration des activités sont faites pour faciliter la noble mission de l'Office.

### **❖ Activités effectuées**

Les travaux effectués sont de nature variée. Il s'agit des travaux techniques, administratifs et autres qui s'effectuent quotidiennement au service et au sein de l'office. Au titre de ces activités on peut les classer dans le tableau0 de l'annexe page II.

## **Paragraphe 2 : Les difficultés rencontrées lors du stage**

### **2-1- Difficultés rencontrées**

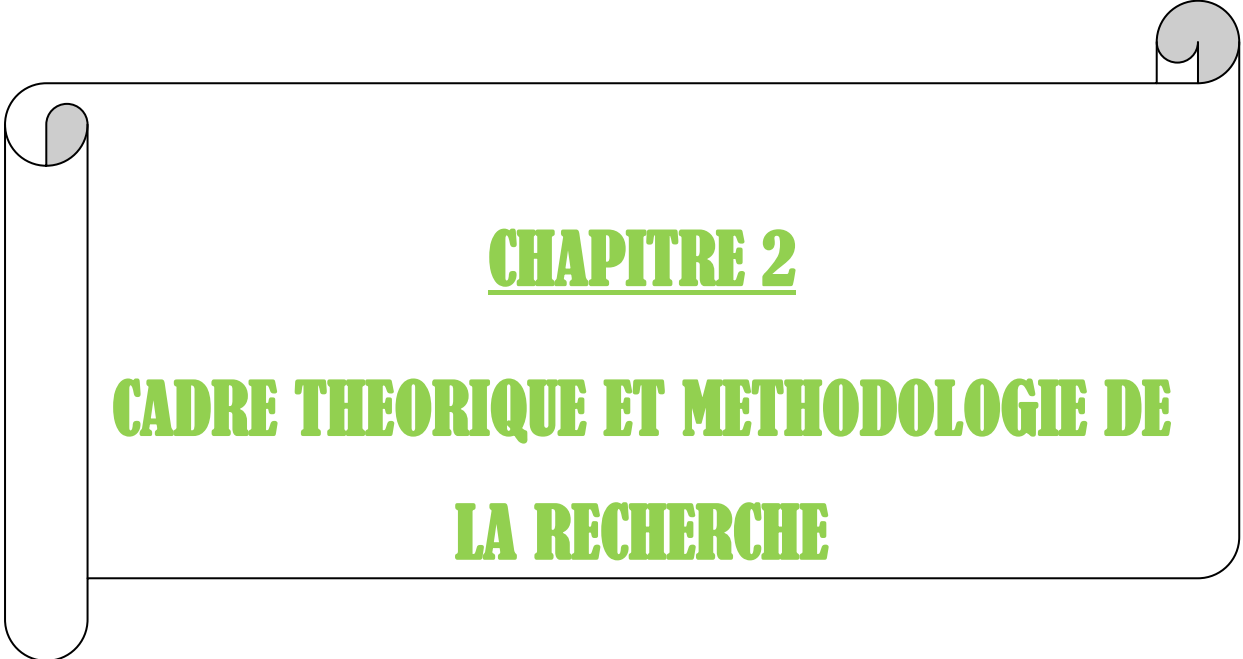
Nous avons rencontrées des difficultés lors du stage. Sur le plan de la recherche :

- nous avons eu des difficultés d'accès aux informations récentes ayant rapport à notre thème d'étude ;
- la faible implication des stagiaires aux tâches quotidiennes et aux séances de travail au sein du service ;
- l'indisponibilité de certains cadres pour répondre aux questions ayant trait à notre thème de recherche en raison de leurs multiples préoccupations ;
- la contrainte de temps pour la réalisation du mémoire ;

Toutes ces difficultés ont, un temps soit peu, bouleversé le chronogramme de travail que nous avons établi.

### **❖ Solutions apportées**

Notre dynamisme, respect et courage nous ont permis de réussir l'immersion sociale et administrative. Nous avons concilié notre étude théorique à la pratique et gagné la confiance du personnel de l'office.



**CHAPITRE 2**  
**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE**  
**LA RECHERCHE**

## **CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

### **SECTION 1 : PROBLÉMATIQUE, INTÉRÊT DE LA RECHERCHE, LES OBJECTIFS ET LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHES**

Nous présenterons à travers cette section la problématique, l'intérêt, les objectifs et les hypothèses de l'étude.

#### **Paragraphe 1 : Problématique et intérêt de la recherche**

##### **1-1- Problématique**

Avec l'apparition en 1970 du concept de sécurité alimentaire dans un contexte de flambée des prix des céréales sur les marchés internationaux, tous les pays du monde ont pris la résolution d'assurer cette sécurité alimentaire respectivement dans leur Etat à travers la mise en place de politique de gestion de crise alimentaire.

D'après l'enquête de janvier 2014 menée par le MAEP, l'INSAE, PAM le royaume des Pays-Bas et Bill et Melinda GATES foundation sur l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire en République du Bénin, environ 1,1 million de personne luttent pour se procurer de la nourriture dont elles ont besoin pour mener une vie saine et productive. Cet état de chose montre la faiblesse des politiques menées par l'Etat dans la résolution prise par les pays dans le but d'assurer la sécurité alimentaire. La question de la sécurité alimentaire aborde plus le secteur agricole à travers la production vivrière, le stockage et la commercialisation des produits.

L'Office National d'Appui à la Sécurité alimentaire (ONASA) assure : la collecte des produits céréaliers (riz, maïs, sorgho) auprès des producteurs et commerçants de produits vivriers, leur mise en stock et la vente de ces produits dans les boutiques témoins installées sur tout le territoire béninois. Le stockage et la commercialisation des produits céréaliers et notamment ceux du riz constituent des éléments dans la mission à lui assigner par le gouvernement. Le stock au niveau de l'Office est passé de 2.314 tonnes en 2009 à 2487,19 tonnes en 2012 pour le riz local. Ce stockage devrait permettre à la population, qui s'accroît de 3,2%, d'avoir à disposition en temps normal du riz de meilleure qualité et destiné à la

consommation. Remarquons que malgré les efforts de développement de la production rizicole au Bénin ces dernières années, la production qui est passée de 121.652 tonnes en 2009 à 157.545 tonnes en 2012, les importations de riz blanc, qui passe de 290.924 tonnes en 2009 à 269.084 tonnes en 2012, se sont développées à tel point que la culture locale semble inexistante sur les marchés urbains. Sur le plan national, cet état de chose qui a entraîné une insuffisance du riz local, a été compensé par les dons de riz de l'Etat japonais à l'Etat béninois dans le cadre de la coopération bénino-japonaise. Ce riz est distribué dans les boutiques témoins de l'ONASA et ensuite mis à la disposition des populations à un prix subventionné. En cas de rupture et absence de dons, on observe une période de pénurie puisque que la production locale entre temps insuffisante, est incapable de couvrir la demande.

Les différents aspects techniques, les procédures d'approvisionnement et la distribution sont les points qui rencontrent d'énormes difficultés au niveau de l'ONASA par rapport au domaine rizicole pour la sécurité alimentaire ; vu les statistiques, les données et informations sur la période 2009-2012.

#### ➤ **Questions de recherche**

Pour cette étude, nous avons formulé deux questions à savoir :

- Comment assurer la disponibilité du riz en tout temps sur le territoire?
- Quelles politiques adoptées pour que le riz local soit aussi compétitif que le riz importé en matière de prix?

#### **1-2- Intérêt de la recherche**

L'étude sur les systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire à effectuer à l'ONASA, permettra d'analyser la disponibilité permanente du riz local et l'efficacité des politiques adoptées pour sa compétitivité face au riz importé.

## **PARAGRAPHE 2 : Les objectifs et hypothèses de la recherche**

### **2-1- Les objectifs de recherche**

Pour contribuer à l'amélioration des systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire à l'ONASA, nous nous sommes fixés un objectif général dont découlent deux (2) objectifs spécifiques.

#### **2-1-1- Objectif général**

Il s'agira pour nous d'étudier les systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire à l'ONASA sur la période 2009-2012

#### **2-1-2- Objectifs spécifiques**

Spécifiquement nous aurons à :

- Evaluer la quantité de riz disponible sur le territoire national
- Analyser le comportement du prix du riz local vis-à-vis du riz importé

### **2-2- Hypothèses de recherche**

#### **2-2-1- Formulation des hypothèses**

- L'insuffisance de quantité du riz local explique le taux élevé d'importation du riz
- Les politiques existantes n'ont pas d'incidence sur la compétitivité du riz local en matière de prix.

## **SECTION 2 : LA REVUE DE LITTÉRATURE ET LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE**

Cette section prendra en compte la revue de littérature dans un premier temps et la démarche méthodologique de la recherche dans un second temps.

### **Paragraphe 1 : La revue de littéraire**

## 1-1- Clarification conceptuelle

### ➤ SECURITE ALIMENTAIRE

Le concept de **sécurité alimentaire** (distinct celui de sécurité sanitaire des aliments), fait l'objet d'un consensus international depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996. Ce sommet a adopté une définition, à peine modifiée depuis, qui est aujourd'hui ainsi formulée par le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. ». Même si la notion d'accès est désormais mise en avant, on considère classiquement que la sécurité alimentaire comporte quatre déterminants ou "piliers" :

- la disponibilité physique des aliments pour tous. Elle implique une offre suffisante de denrées alimentaires de manière à répondre aux besoins de tous grâce à la production agricole nationale, la distribution et les importations, ainsi que des politiques, locales ou nationales, adéquates dans ces secteurs;

- l'accès économique et physique à la nourriture, aux besoins de base (santé, éducation, etc.) et aux ressources adéquates. Il implique des marchés stables, des prix accessibles aux populations locales, des revenus décents et un pouvoir d'achat suffisant, permettant aux ménages de subvenir à leurs besoins alimentaires. Le paradoxe de l'insécurité alimentaire est qu'il s'agit moins d'une insuffisance globale de la quantité de nourriture produite que d'un problème d'accès. Il peut y avoir insécurité même dans des régions qui ont connu une croissance économique élevée, si les prix du marché sont trop élevés pour les ménages vulnérables. De même, si des pays disposent de stocks alimentaires suffisants, la précarité – voire l'absence – de réseaux de transports peuvent empêcher l'acheminement des denrées dans certaines zones en déficit;

- l'utilisation de la nourriture et des ressources liées (eau potable, assainissement et soins de santé). Il s'agit de fournir une alimentation adéquate et équilibrée de nature à satisfaire les besoins physiologiques (nutrition) des populations pour leur permettre de mener une vie saine et active. Une bonne utilisation des

aliments suppose un équilibre nutritionnel et un apport suffisant en micronutriments (vitamines, minéraux...);

- la stabilité de l'approvisionnement alimentaire dans le temps (à court, moyen et long terme). Elle doit garantir que l'accès à la nourriture ne sera menacé ni par l'émergence de chocs soudains (crise économique ou climatique) ni par des événements cycliques (insécurité alimentaire saisonnière).

Ainsi définie, la sécurité alimentaire a une dimension plutôt technique. Elle se distingue de ce fait des notions d'autosuffisance alimentaire, de souveraineté alimentaire et de droit à l'alimentation qui apportent des dimensions plus politiques ou juridiques. La sécurité alimentaire (*Food Security*) intègre, dans le "pilier qualité", la sûreté alimentaire (*Food Safety*) ou encore la sécurité sanitaire des aliments, qui a trait à l'hygiène et à l'innocuité des aliments, ainsi qu'au maintien de leur salubrité.

### ➤ LA COMMERCIALISATION

La commercialisation d'un produit est une activité très différente de l'activité de production. Elle demande une connaissance et une compétence spécifique. Le producteur qui désire commercialiser son produit devra négocier avec des commerçants et des consommateurs devront donc être au courant de certaines choses concernant l'approvisionnement, la demande et les prix. La commercialisation d'un produit est souvent difficile pour de nombreux producteurs. Soit le marché est trop éloigné soit ces producteurs ne disposent pas de moyen de transport pour acheminer leurs marchandises. Les marchands de grains, qu'ils soient privés, ou communautaires, ont une grande responsabilité dans le système post-récolte. Un système de commercialisation est un ensemble opérationnel caractérisé par un flux de produits, un flux d'argent et un flux d'informations, et le tout est lié et interconnecté. Les liens de communication sont très importants pour la coordination de la production et de la distribution des biens et des services, et pour l'utilisation optimale des intrants. Des forces externes d'ordre économique, politique, social et culturel influent sur le système. Suivant la recherche des systèmes, la chaîne de commercialisation est subdivisée en trois sous-systèmes: agriculteurs, commerçants et transformateurs, et consommateurs. Les structures de production et consommation déterminent la nature essentielle du problème de la commercialisation des vivres. La population, les revenus et la consommation sont des indicateurs importants des caractéristiques de la demande. L'effet des marchés sur les niveaux

et la nature de la production et de la consommation sont d'une importance primordiale dans le développement économique, la répartition des revenus et la sécurité alimentaire. Le marché influence la production agricole à travers : son impact sur les prix des outputs et des intrants, la disponibilité des intrants et des débouchés fiables et rentables. Les caractéristiques de la production ont un impact sur la nature et les coûts de la commercialisation, les bénéfices de l'agriculteur, la disponibilité et le prix des vivres.

Le système de commercialisation, ainsi que les systèmes de production et de consommation peuvent être considérés comme des sous-systèmes d'une unité plus large, laquelle est à son tour un sous-système du système national, etc. Le système de commercialisation est composé de plusieurs sous-systèmes (grossistes, semi-grossistes, détaillants, colporteurs, transporteurs, etc.), comprenant tous une catégorie plus homogène de commerçants. Ces sous-systèmes sont composés d'entreprises de commerce individuel. Le principe «système/sous-système/supra-système» lie les systèmes de manière hiérarchique.

- **Les fonctions de la commercialisation**

Un système de commercialisation remplit essentiellement trois fonctions, à savoir une fonction d'échange (achat, vente, formation des prix), une fonction physique (collecte et transport, stockage, transformation et emballage, triage et classification) et une fonction de facilitation (financement et couverture du risque, informations objectives sur les conditions de commercialisation, recherche et développement, promotion des ventes). Ces fonctions existent dans tous les systèmes de commercialisation, mais elles sont remplies de manière différente selon le niveau de développement du pays et le degré d'évolution du système. Les différences sont aussi bien quantitatives que qualitatives parce que le type de produits commercialisés, les quantités et les qualités sont tous fonction du niveau de développement du système qui dépend d'un ensemble de forces économiques, politiques, sociales et culturelles et du niveau de développement économique du pays. La fonction de facilitation est plutôt, mais pas exclusivement, typique pour le secteur formel. La plupart de ces aspects nécessitent une échelle d'activités relativement grande pour être rentables. Etant donné que chacune de ces fonctions donne une valeur ajoutée au produit, la commercialisation ne peut pas être considérée comme une activité parasite, car elle représente bel et bien un paquet de services ajoutés au produit pour lequel le consommateur est prêt à payer un certain prix.

En général, les produits doivent être transportés du producteur au consommateur. Il est donc important qu'ils ne soient pas endommagés pendant le transport. Chaque type de produit exige des conditions de transport différentes. Avant de transporter un produit, il faut donc s'assurer que le transport se fera dans de bonnes conditions.

- **Le transport dans la commercialisation**

Le produit doit arriver sur le marché à certaines heures. Il est donc important de se mettre clairement d'accord et à l'avance, le chauffeur de camion notamment, sur l'heure d'arrivée du transport et sur ce qu'il faut faire en cas de problème en route. « La qualité du produit ne doit pas être altérée pendant le transport et le produit doit arriver à l'heure sur le marché »

- **Le financement dans la commercialisation**

Le financement n'est pas une activité qui permet de rendre un produit plus attrayant pour les consommateurs mais c'est comme le transport, un aspect important de la mise du produit sur le marché. Sans l'argent il n'y a pas de moyens de production et sans moyens de production, il n'y a pas de produit. « Le financement permet de mener à bien le processus de commercialisation »

### ➤ **LE STOCKAGE**

Un produit doit souvent être stocké avant d'être vendu. Les biens périssables peuvent perdre de leur qualité s'ils ne sont pas stockés correctement. Il arrive que les moisissures, les insectes, l'eau, la chaleur, etc. endommagent tellement une marchandise que celle-ci devient invendable. Un producteur qui prévoit de vendre des denrées périssables sur un marché hebdomadaire par exemple, devra s'assurer de bien stocker ces produits.

Le stockage d'un produit peut aussi permettre de le vendre à un meilleur prix plus tard. De nombreux produits agricoles sont présents en abondance pendant la période des récoltes et leur prix est alors généralement peu élevé. Le reste de l'année, leur prix augmente car l'offre est faible. Si ces produits peuvent être stockés sans que leur qualité en pâtisse, ils peuvent souvent être vendus avec un plus grand profit après la période des récoltes. Mais le stockage peut être risqué. Il est important de pouvoir stocker les produits car cela permet de les vendre plus tard à un meilleur prix. Malheureusement, rien ne garantit que les prix soient effectivement plus élevés. Quoiqu'il en soit, il faut s'assurer que le produit ne perde pas en qualité pendant le stockage.

Le stockage correspond à l'entreposage des grains ou denrée dans une enceinte conçu à cet effet. Les systèmes traditionnels ce sont affirmés au cours du temps en s'adaptent aux conditions locales. Les moyens et les formes de stockage utilisés sont diversifiés ; ils dépendent de la construction et des coutumes. Il existe différent type de stockage à savoir :

- **Stockage à la ferme**

Le stockage à la ferme s'est développé considérablement avec la vulgarisation des variétés améliorées et l'introduction en milieu rural de technologies nouvelles de protection des denrées (insecticides notamment) (Hindmarsh et al. 1978). Il n'est pas rare de rencontrer dans les villages tropicaux des exploitants pouvant stocker aujourd'hui plus d'une tonne de maïs, généralement en épis non déspathés, et des ménages organisés, dotés de greniers capable de contenir 600 à 1500 kg de grain. Néanmoins, les semences des membres de la famille paysanne sont conservées, plutôt dans des structures à protection (calebasses, jarres) soit suspendues au-dessus du foyer domestique sous forme d'épis ou de gousses. Le coût de ces structures est faible mais leur durée de vie est courte.

Le mode de stockage à la ferme constitue un maillon indispensable précédent le stockage de collecte ; son développement et son amélioration demeure nécessaires à l'efficacité de tout le système.

- **Stockage de collecte**

Le stockage de collecte recouvre le stockage au niveau du village, le stockage communautaire et parfois le stockage de type coopératif villageois. Le but est d'assurer une réserve locale utilisable en cas de besoin. Les structures utilisées sont généralement des magasins de dimensions variables, munis de porte et d'ouverture d'aération. Les unités de stock sont généralement des sacs de 90 à 100 kg. Le stockage de collecte repose sur une base autonome de fonctionnement par rapport aux organismes officiels de commercialisation des grains. A ce titre, il complète efficacement l'intervention de l'Etat sur les marchés, dans les zones rurales marginales et déficitaires. C'est l'un des maillons qui contribuera à la réalisation de l'objectif global de sécurité alimentaire. Une meilleure prise en compte des contraintes et des aspirations réelles des populations s'impose dans l'élaboration des projets à l'avenir.

- **Stockage commercial**

A l'exception de l'autoconsommation, les grains sont conservés sous diverses formes par de petits commerçants, des coopératives ou d'autres négociants avant leurs destinations finales locales ou étrangères.

La méthode la plus répandue est celle du stockage en sacs de sisal, de kénaf ou de jute dans les entrepôts, bâtiments de types divers, construits à base de parpaings, montants et fermes métallique, tôles ondulées, avec de nombreuses variantes. Quant aux structures du sol, des murs et de la toiture, elles sont choisies selon les disponibilités financières des commerçants ou des groupes.

D'une manière générale, ces constructions sont intégrées aux habitations. Cette disposition favorable à la défense des produits contre le vol constitue, néanmoins, un obstacle à l'application des mesures de protection contre les déprédateurs. Les groupements coopératifs avancés adoptent souvent un système de hangar-silo pour les stocks en vrac. De petits silos de capacité moyenne (100 tonnes), construits en béton, en parpaings ou en cylindres métalliques, sont adoptés dans ce cas.

## **1-2- Contributions antérieures au thème**

Plusieurs auteurs ont appréhendé le stockage et la commercialisation des produits vivriers et notamment du riz à l'aide de théories diverses issues de nombreux domaines.

Lançon et *al* (2002) dans leur étude sur la qualité et compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains ouest-africains ont montré que la classe de revenus n'est plus un déterminant de la consommation du riz. Selon ces auteurs, le riz est devenu un bien ordinaire largement consommé par presque toutes les couches de la population Ouest-africaine. Ils pensent que cette rigidité croissante des comportements des consommateurs urbains Ouest-africains par rapport à leur consommation de riz limite la portée des politiques d'ajustement de l'offre à la demande reposant uniquement sur des changements de prix relatifs. Ils estiment que d'autres mécanismes d'ajustement sont à l'œuvre sur le marché et qui limite ces politiques. Les enquêtes faites au Nigeria et en Côte d'Ivoire montrent que le prix n'est qu'un déterminant parmi d'autres dans le choix des citoyens entre riz importé et riz local.

Sadou (1996) et Kpobli (2000), dans leur approche d'analyse budgétaire, ont constaté que la production de riz est rentable dans tous les systèmes d'exploitation rizicoles. Toutefois à travers des simulations et des scénarios basées sur les modèles de programmation linéaires,

Ahoyo (1996) reconnaît que les facteurs influençant la superficie dans les systèmes de production intégrant la culture du riz sont la disponibilité limitée du travail au sein des familles rurales, les faibles rendements et les prix bas obtenus à la vente. Ces contraintes sont renforcées par une commercialisation rendue difficile par l'importation massive de riz.

Oladapo (1993) cité par Houédjokolounon (2001) mentionne que, si pour les produits manufacturés un grossiste et quelques détaillants suffisent ; pour les produits agricoles il y a nécessité d'avoir une panoplie de ces catégories. Car le nombre de petits paysans ou gros producteurs est largement supérieure à celui des industries. Il soutient que le rôle de ces acteurs soit nécessaire à chaque étape de la commercialisation depuis l'acheminement des produits, des zones de production jusqu'aux marchés de consommation.

Adégbidi (1996) constate un nombre d'intermédiaires faible entre la production et la consommation. Néanmoins, la présence des commerçants-courtiers perturbe le fonctionnement du système de commercialisation, puisqu'il contrôle la circulation de l'information avec pour implication l'encaissement d'une part importante du produit.

## **Paragraphe 2 : La démarche méthodologique de la recherche**

### **2-1- La recherche documentaire**

Elle est une étape cruciale de la démarche méthodologique car il est impératif de se munir d'une documentation dans la rédaction d'un mémoire. Notre documentation est constituée des cours de commercialisation et de marketing reçues en 3<sup>ème</sup> année, de la thèse de doctorat de Monsieur DISSOU M. Y. , des rapports d'évaluation 2009, 2010, 2011 et 2012, des rapports de séminaires, des communications, des mémoires, des articles et des sites web tels que Google, Wikipédia et Memoireonline. Les différents documents cités (thèse de doctorat, rapports, communications, articles) sont disponibles à la bibliothèque de l'ONASA. Les autres documents ont été lus dans les bibliothèques virtuelles.

### **2-2- Outils de la collecte des données**

Pour la rédaction de notre mémoire, nous avons choisis les entretiens et l'observation directe comme outils de collecte des informations dont nous aurions besoin.

#### **2-2-1- Les entretiens**

Ils nous ont permis d'échanger avec les personnes ressources internes de l'ONASA. Nous nous sommes entretenus avec le DSVSA, le C/S.S.A.P, C/S.M.C.S.A et C/S.A.A.S.S. Ces différents entretiens nous ont permis de comprendre leur système de stockage d'amont en aval c'est-à-dire depuis les usines de décorticage jusqu'aux magasins de vente (BT) et leur système de commercialisation c'est-à-dire les stratégies adoptées afin que les populations vulnérables entrent en possession des produits et enfin les différentes politiques du gouvernement pour rendre le riz local compétitive en matière de prix.

### **2-2-2- L'observation directe**

Nous avons eu l'opportunité d'observer à plusieurs reprises le déchargement de sac de riz en provenance des usines de décorticage et le chargement de sac de riz vers les BT. Aussi avons-nous observé la disposition de ces sacs dans les silos et magasins et le processus de vente dans la BT situé dans l'enceinte de la direction générale.

### **2-3- Les techniques d'analyse des données**

Les données relatives aux prix du riz local, les quantités stockées, les quantités mises en consommation et vendues, les quantités de riz local produit et de riz importé ont été traitées par le progiciel EXCEL 2007 et sont présentées sous forme de tableaux et graphiques.

### **2-4- Cadre de vérification des hypothèses**

Le cadre de vérification des hypothèses étant constitué comme critère sine qua non sans laquelle la vérification des hypothèses n'est possible, nous nous sommes fixés de manière objective quelques critères pouvant convergés à la vérification des hypothèses formulées. Ainsi, notre première hypothèse sera vérifiée si après collecte des données, la quantité de riz local disponible est d'une part inférieure à la demande et les importations d'autre part. En ce qui concerne notre deuxième hypothèse, elle sera vérifiée lorsqu'après collectes des données relatives au prix du riz local et importé, le prix du riz local sera inférieur au prix du riz importé.

## **CHAPITRE 3**

# **CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE**

## **CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE**

### **SECTION 1 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES**

Nous présenterons à travers cette section les différentes informations recueillies dans le cadre de notre étude, ferons une analyse de ces informations et enfin vérifierons les hypothèses de recherche.

#### **Paragraphe 1 : Présentation et analyse des données**

##### **1-1- Présentation des données**

Nous nous attèlerons ici à faire une présentation des informations recueillies relatives aux systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire au Bénin par l'ONASA.

##### **1-1-1- Historique de stockage et de commercialisation de riz à l'ONASA**

A l'origine, l'ONASA ne commercialisait pas le riz. Mais suite à la crise financière et alimentaire de 2008, qu'a connus le monde entier, le Gouvernement du Bénin a eu la volonté d'insérer le riz parmi les produits vivriers commercialisés à l'ONASA. Suite à cette volonté, le Gouvernement de la Chine a offert au Bénin 15 petites décortiqueuses de types traditionnels dont 13 ont été installées à Malanville. L'office a donc commencé par collecter le riz paddy et procède au décortilage. Mais en vue d'améliorer la qualité du riz décortiqué commercialisé, le Gouvernement du Bénin a fait installer deux (2) rizeries de type moderne à Glazoué et à Malanville. La gestion de ces rizeries était assurée par trois parties que sont : SONAPRA, PPMA et ONASA.

##### **1-1-2- Mécanisme de collecte du riz local**

Dans l'exécution de l'opération de collecte du riz local auprès des producteurs, l'ONASA s'est appuyé sur :

- ✓ Les Centres Agricoles Régionaux pour le Développement Rural (CARDER) ;
- ✓ les autorités municipales ;
- ✓ les organisations paysannes ;
- ✓ et les associations de commerçants de produits vivriers.

La collecte du riz s'articule autour de quatre phases, à savoir :

- pré-collecte ;
- collecte et décortilage ;
- stockage / conservation ;
- déstockage.

Elle prend en compte aussi bien la collecte directe des produits vivriers auprès des producteurs que celle au niveau des unités de traitement des grains (décortilage) à Glazoué, et à Malanville.

#### **1-1-2-1- Pré-collecte**

La pré-collecte commence par les opérations de sensibilisation (producteurs, élus locaux, des commerçants de produits vivriers et autres acteurs), d'identification des zones concernées par l'opération et de la détermination des volumes à collecter. D'autres activités sont menées à cette étape, à savoir :

- ✓ Préparation de l'avis de collecte et des calendriers d'achat ;
- ✓ Préparation et mise en place du matériel ;
- ✓ Identification et nettoyage des sites d'achat et des infrastructures de stockage ;
- ✓ Constitution des équipes d'achat ;
- ✓ Sollicitation de la SODECO pour les pesées.

#### **1-1-2-2- Collecte et décortilage**

La collecte du riz local comporte les étapes suivantes :

- ✓ Contrôle des instruments de mesure et de la qualité du riz local ;
- ✓ Pesage et évacuation du riz paddy.

Deux méthodes de collecte sont utilisées :

✓ Collecte de proximité au niveau producteur :

Le riz paddy est collecté par la SONAPRA avec l'implication des agents des CARDER. Des équipes d'achat sont constituées et se chargent de la collecte proprement dite au niveau des fournisseurs dans les communes.

Le riz paddy acheté est entreposé dans des magasins de transit identifiés au niveau communal et ensuite transféré vers les unités de décortilage.

✓ Achat du riz paddy auprès des commerçants :

Le riz paddy est livré directement par les commerçants au niveau des unités de décortilage. Il est décortiqué selon le cas et mis en conditionnement de différents poids allant de 05 kg à 50 kg.

### **1-1-2-3- Stockage et conservation**

Les différentes dispositions à prendre en vue de stocker et bien conserver le riz local collectés sont les suivantes :

- ✓ stocker le riz collecté dans les magasins centraux pour assurer une disponibilité dans les différentes zones tout en facilitant le déstockage ;
- ✓ traiter les stocks pour assurer une meilleure conservation
- ✓ procéder au suivi périodique de l'état sanitaire des stocks du produit vivrier.

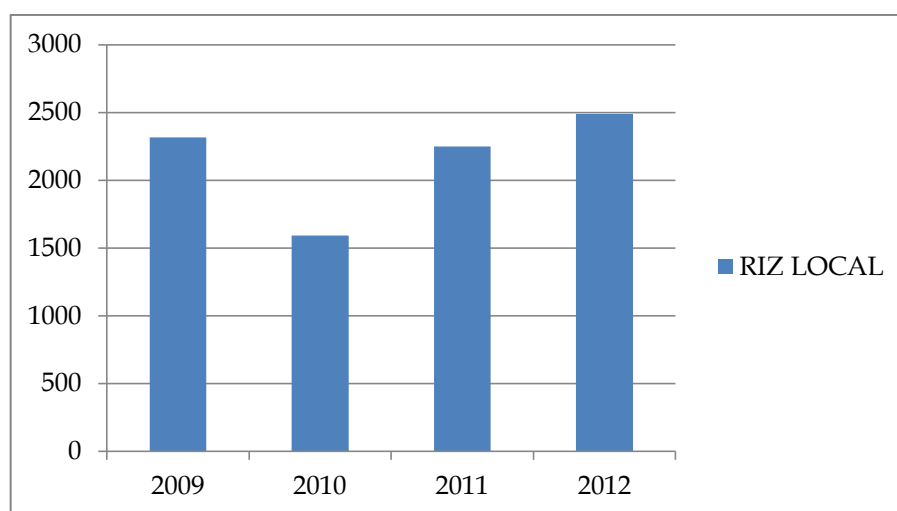
La gestion tripartite (ONASA, PPMA et SONAPRA) des rizeries du Bénin n'a pas fait long feu puisque très tôt, la SONAPRA a revendiqué le monopole de la gestion du fait de son statut plus adéquat à cette dernière. La SONAPRA dès lors joue le rôle de fournisseur de riz local décortiqué à l'ONASA. La quantité annuelle de riz livré à l'ONASA par la SONAPRA ne satisfait pas la demande nationale. L'office a donc recours à une autre structure privée : ESOP notamment installée dans la commune de Lalo et la Vallée de l'Ouémé (au plus 60 tonnes par an). L'office procède ensuite à la fixation de prix de vente. En observant le tableau n°2 et graphe n°1 ci-dessous, on remarque que le stock de riz local est passé de 2314 tonnes en 2009 à 1590 tonnes en 2010. Cette baisse considérable de stock s'explique par l'inondation de 2010. Mais grâce aux performances et efforts de l'office, le stock a augmenté et est passé de 2247 tonnes en 2011 à 2487,19 tonnes en 2012.

**Tableau n°1 : Stockage de riz local sur la période 2009-2012**

Années Produit	2009	2010	2011	2012
	Riz local	2314	1590	2247

Source : ONASA

**Graphique n°1 : Stockage du riz local de 2009 à 2012**



Source : Réalisé par nous-mêmes

### 1-1-3- Mécanisme de fixation du prix du riz local à l'ONASA

Livré « carreaux-usine » par la SONAPRA et l'ESOP, le prix du riz local est fixé et mis en vente à 420 francs CFA le kilogramme à l'office. En effet l'office l'acquiert au prix de 365 francs CFA le kilogramme auquel il intègre : les coûts de transport, d'emballage, d'entreposage et de stockage évalués à 55 francs CFA le kilogramme. Notons que depuis 2012 en période d'Opération National de Sécurité Alimentaire initiée par le Gouvernement et

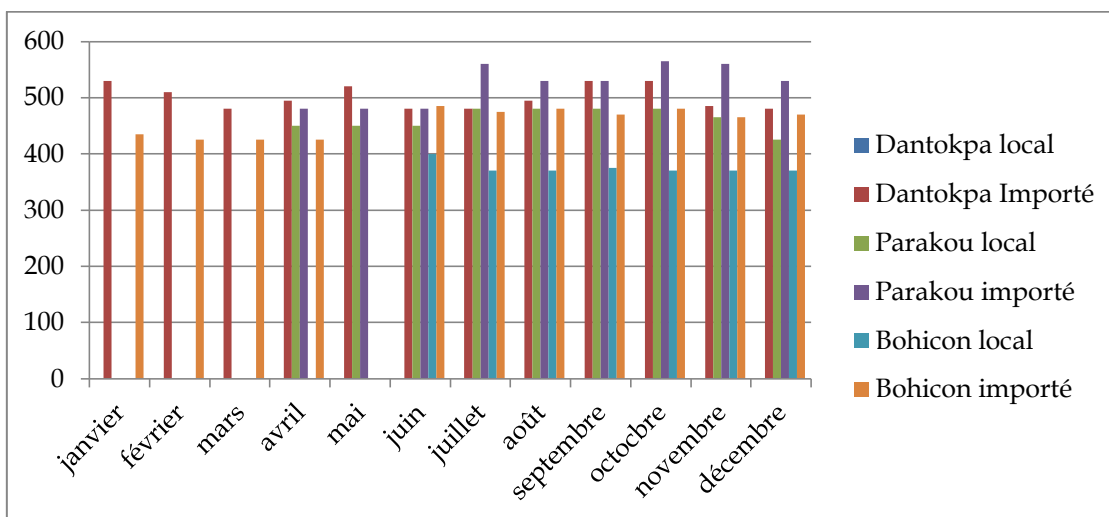
mise en œuvre par l'ONASA, le riz est vendu à la population au prix de 220 francs CFA le kilogramme c'est-à-dire subventionné par le Gouvernement à hauteur de 200 francs CFA le kilogramme. Une fois le prix fixé, le riz est convoyé dans les différentes BT.

#### 1-1-4- Comparaison du riz local au riz importé : prix et quantité

##### ➤ Prix du riz local et riz importé de 2009 à 2012

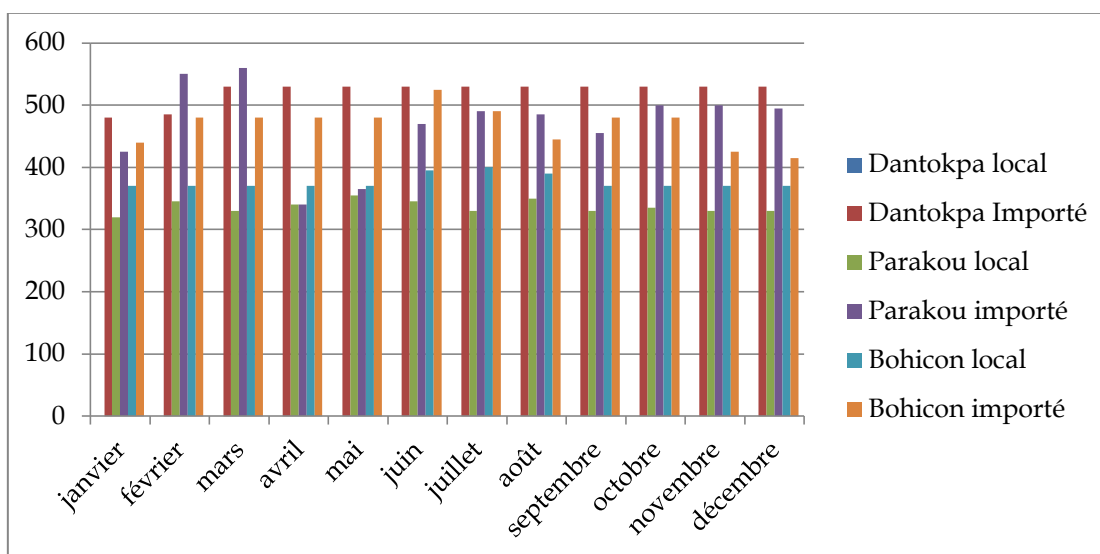
Afin d'effectuer cette comparaison, nous avons étudiés les prix du riz local et du riz importé sur trois (03) des principaux marchés du Bénin à savoir : marché de BOHICON, marché de DANTOKPA et marché de PARAKOU. Les prix relevés sont consignés dans les tableaux n° 3, 4, 5 et 6 de l'annexe. L'évolution de ces différents prix est traduite par les graphes suivants :

**Graphique n°2** : Evolution des prix de 2009



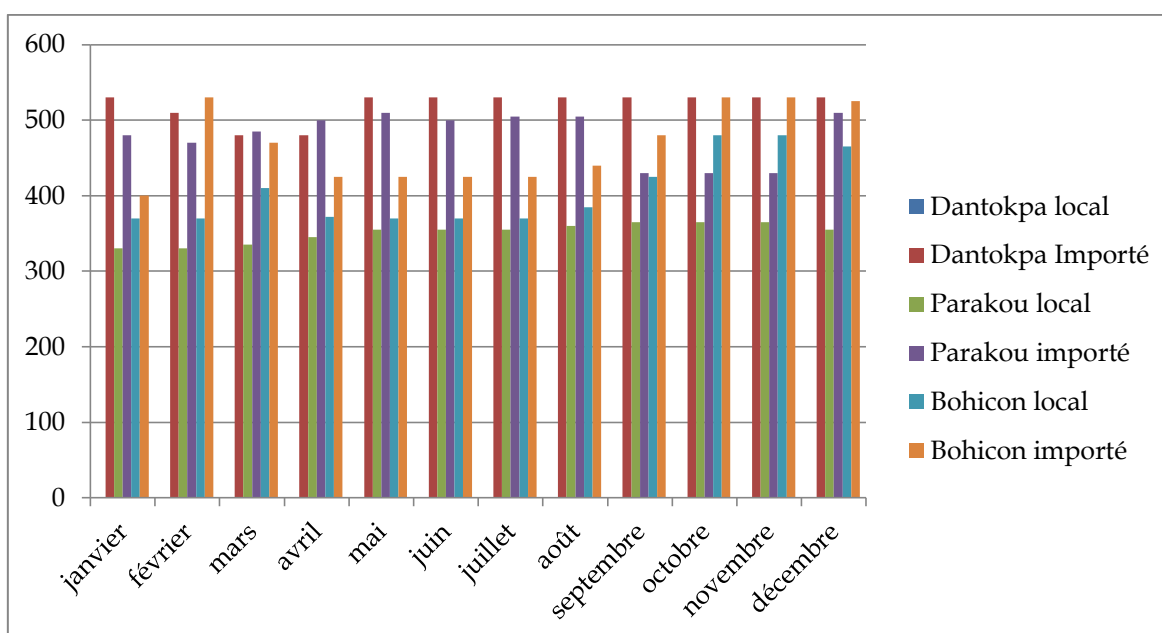
Source : Réalisé par nous-mêmes

**Graphique n°3** : Evolution des prix de 2010



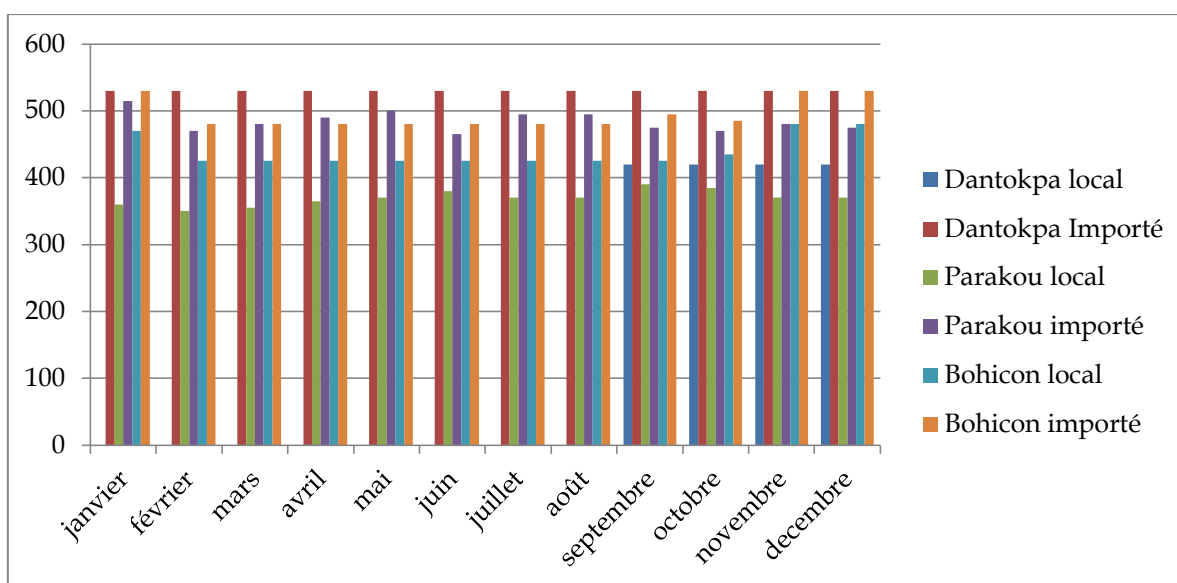
Source : Réalisé par nous-mêmes

**Graphique n°4** : Evolution des prix de 2011



Source : Réalisé par nous-mêmes

**Graphique n°5** : Evolution des prix de 2012



Source : Réalisé par nous-mêmes

#### **Interprétation des graphes :**

De 2009 à 2012, le prix le plus bas du riz importé est de 340 francs CFA (Avril 2010) contre 320 francs CFA (Janvier 2010) pour le riz local et le plus élevé est de 565 francs CFA (Octobre 2009) pour le riz importé contre 480 francs CFA pour le riz local (2009, 2011 et 2012). En analysant ces différents prix du riz local et importé sur les trois (03) des principaux marchés du Bénin sur la période 2009-2012, on remarque que le prix du riz local est inférieur au prix du riz importé. En ce qui concerne la disponibilité des différents riz sur les trois marchés étudiés, on observe que le riz local est non disponible sur le marché DANTOKPA de janvier 2009 à juillet 2012.

#### **➤ Quantité (en tonnes) de riz local et riz importé disponible au Bénin sur la période 2009 à 2012**

Le PAC se charge de relever les différentes quantités (en tonnes) de riz importé. Ces quantités seront consignées dans le tableau suivant et comparées aux quantités de riz local disponible et mises en consommation de 2009 à 2012. En observant les différentes quantités de la production du riz local d'une part et de riz importé disponible d'autre part (tableau n°7 et

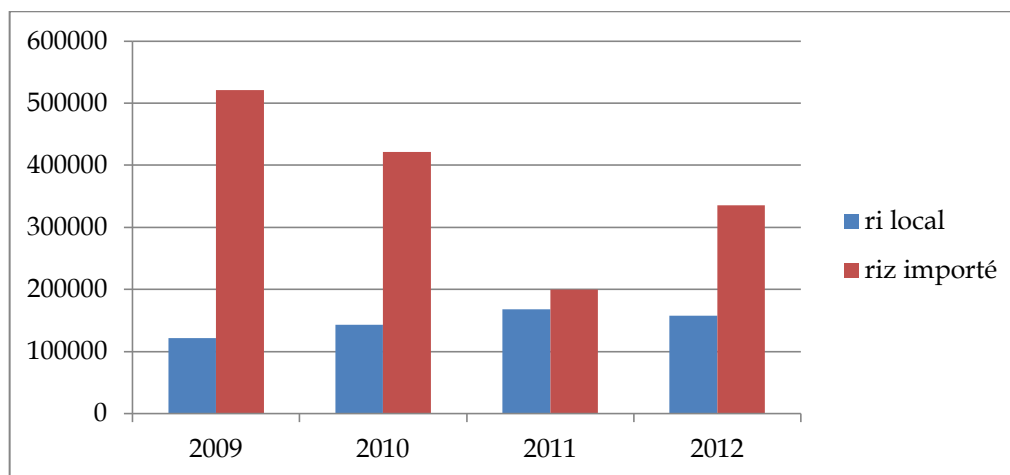
graphe n°2), on remarque que les quantités de riz importé sont supérieures aux quantités de riz local quelques soit l'année (2009 à 2012).

**Tableau n°2** : Quantité (en tonnes) de production national de riz local et d'importation disponible de 2009 à 2012

<b>Années</b> <b>Produits</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Riz local</b>	121 652	142 743	167 792	157 545	<b>589 732</b>
<b>Riz importé</b>	521 138	421 360	199 889	335 925	<b>1 478 312</b>

Source : ONASA

**Graphique n°6** : Production nationale de riz local et importation nationale de riz



Source : Réalisé par nous même

### **1-1-5- Commercialisation du riz local à l'ONASA**

Après la crise financière et alimentaire de 2008 qui a beaucoup déstabilisé les PVD dont le Bénin, le Gouvernement Béninois a débloqué d'importante somme d'argent sans procédure lente de décaissement afin de mettre en œuvre un programme national d'implantation de BT. Ce programme a couvert toutes les 77 communes du Bénin et faciliterait l'accès des populations, de nos villes et campagnes, les plus vulnérables aux produits de grande consommation d'une part, à éviter au pays à l'avenir une telle crise d'autre part. Au total, quatre vingt-sept (87) BT ont été installées et sont gérées par l'ONASA afin d'augmenter l'offre local et rendre disponible et accessible à des prix référentiels, les produits de grande consommation : le maïs, le riz, le sorgho et le gari. Elles sont réparties sur toute l'étendu du territoire national comme suit :

- 03 BT à Cotonou ;
- 03 BT à Abomey Calavi ;
- 03 BT à Porto Novo ;
- 03 BT à Parakou ;
- 02 BT à Matéri ;
- 02 BT à Savalou ;
- 71 BT réparties sur le reste des communes à raison d'une par commune.

Elles sont installées dans les magasins des CARDER mis gracieusement à la disposition de l'ONASA, soit dans les locaux privés, objet de bail. C'est à travers ses différentes BT que l'ONASA commercialise le riz local. L'office se charge d'approvisionner celles-ci en riz local. L'approvisionnement d'une BT est fait en fonction de la demande effectuée par le gérant de cette dernière. Pour acheter dans les BT, les consommateurs doivent se munir de leur pièce d'Identité Nationale ainsi que l'argent nécessaire à l'achat.

➤ **Quantité de riz local disponible et vendue par l'ONASA sur la période 2009-2012**

Ici nous présenterons à travers un tableau la disponibilité et la vente du riz local de l'ONASA à travers ses différentes BT de 2009 à 2012 afin d'analyser la fréquence d'écoulement du riz local au sein de la population.

De l'analyse du tableau n°3 il en ressort que 90,34% (7304,799 tonnes) du riz local disponible à l'ONASA a été consommé. Soit 9,66% (781,412 tonnes) est resté en stock. On peut donc noter une forte fréquence d'écoulement du riz.

**Tableau n°3** : Quantité (en tonnes) de riz local disponible et vendue par l'ONASA sur la période 2009-2012

Produit		Années				TOTAL
		2009	2010	2011	2012	
Riz local	disponible	1997,929	1801,056	1800,036	2 487,19	<b>8 086,211</b>
	vendu	1651,825	1690,407	1479,704	2 482,900	<b>7304,799</b>

Source : ONASA

**Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses**

• **Vérification de l'hypothèse n°1 :**

Le système de stockage de riz adopté par l'ONASA permet une bonne conservation du produit et est conforme aux règles internationales fixées pour le stockage en ce qui concerne : la disposition des sacs de riz dans les silos et magasins, le traitement du riz avec les produits phytosanitaires adéquats, les délais de contrôle et de traitement. Ce système de stockage a permis à l'office d'accroître sa capacité de stockage au cours du temps. En considérant le

tableau n° 2 relatif aux différentes quantités de riz local stockées de 2009 à 2012, on peut dire que l'office travaille efficacement pour l'augmentation de son stock chaque année en vue de satisfaire la population et de réussir sa mission principale qui est d'assurer la sécurité alimentaire. La filière rizicole, reconnue comme l'une des filières prioritaires pour le développement économique du Bénin, rencontre d'énormes difficultés qui entraînent une incapacité de la quantité produite à satisfaire la demande nationale. Cet état de chose explique le taux élevé des importations de riz (tableau n° 7). Il ressort de tout ce qui précède que notre première hypothèse « l'insuffisance de quantité du riz local explique le taux élevé d'importation du riz » est confirmée.

- **Vérification de l'hypothèse n° 2 :**

En récapitulant les différentes analyses effectuées sur des tableaux n° 4, 5, 6 et 7, le prix du riz local, sur les trois des principaux marchés du Bénin et quelque soit la période, est inférieure au prix du riz importé. De plus d'après l'analyse du tableau n° 3 relatif à la quantité vendue (la consommation), le riz local est de plus en plus consommé par les populations. Ces deux analyses montrent que le riz local commence par se faire peu à peu de la place dans les habitudes alimentaire de la population béninoise et donc de plus en plus compétitive face au riz importé en matière de prix. De tout ce qui précède, notre deuxième hypothèse qui stipule que « les politiques existantes n'ont pas d'incidence sur la compétitivité du riz local en matière de prix » est infirmée.

## **SECTION 2 : SUGGESTIONS ET LIMITES DE L'ETUDE**

### **Paragraphe 1 : Suggestions**

Au vue des résultats obtenus à la fin de cette étude, il est nécessaire pour nous de suggérer quelques mesures correctives pour accroître la production local et renforcer les politiques par d'autres encore plus efficaces. Ainsi, nous suggérons à la puissance publique de :

- accroître la production locale et rendre disponible le riz afin d'augmenter l'offre ;
- rendre des semences de qualité disponibles et accessibles ;

- déléguer des spécialistes capables de fournir une bonne qualité de semences aux riziculteurs ;
- faire connaître le riz local à la population ;
- maîtriser les flux et éviter les sorties massives des produits vers les pays limitrophes ;
- implanter les boutiques de vente dans chaque arrondissement pour réduire le coût de transport des ménages ;
- doter l'ONASA d'un fond permanent pouvant lui permettre de décider de la quantité de produits vivriers à stocker.

## **Paragraphe 2 : Limites de l'étude**

Notre étude est soumise à des limites. Vu le temps qui nous est accordé, nous n'avons pas pu aborder tout les contours de notre thème notamment la qualité du riz local, l'étude de la préférence de la population afin de voir les problèmes liés à cela et les conséquences sur l'écoulement du riz local, les différents critères de stockage et les différents déterminants de la sécurité alimentaires.

Les données collectées ayant servis aux analyses ne sont toujours pas issues d'une discussion approfondies avec nos différents responsables. Quant aux méthodes de collectes des données utilisées, elles ne sont peut être pas les plus adéquates, qui nous auraient permis d'élucider nos résultats pour une bonne appréciation.

## **CONCLUSION**

Notre étude a essayé d'apporter une contribution à l'analyse des systèmes de stockage et de commercialisation du riz local au Bénin pour la sécurité alimentaire : cas de l'ONASA. Ayant pour objectif général d'étudier les systèmes de stockage et de commercialisation du riz pour la sécurité alimentaire de l'ONASA, nous avons à cet effet évalué la disponibilité permanente du riz sur le territoire national et analysé le comportement du prix du riz local vis-à-vis du riz importé.

La méthodologie utilisée a consisté à considérer le riz local stocké par l'ONASA et le riz importé au Bénin et faire une comparaison de l'évolution des quantités et prix. Nous avons également eu des entretiens avec des personnes ressources de l'ONASA par rapport à notre thème.

Les résultats d'analyse ont montré que l'ONASA dispose d'un bon système de stockage et de commercialisation du riz, il ressort de cette analyse que l'insuffisance de quantité du riz local explique le taux élevé des importations, que les politiques existantes n'ont pas d'incidences sur la compétitivité du riz local en matière de prix.

Ainsi pour qu'il ait une quantité suffisante de riz local sur le territoire national, il faut accroître la production locale, rendre disponible le riz afin d'augmenter l'offre et faire connaître le riz local à la population.

La présente étude souffre de quelques insuffisances tant au niveau des données collectées qu'au niveau de l'analyse de ces dernières. Elle s'achève en ouvrant la voie aux critiques et suggestions utiles pour son amélioration à tout chercheur voulant travailler dans le même sens, de prendre en compte les limites de notre étude.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ABIASSI H.E. et E.CLOU S.D., (mai 2006), *Etude sur les instruments de régulation des importations commerciales de riz au Bénin, Rapport sur la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin*, page 11 à 63

Ad de Veld, *Commercialisation : le Marketing pour les producteurs artisanaux*, Série – Agrodok n°26, page 19 à 44

ADANGUIDI J. (Mai 2010), *Evaluation de la stratégie des boutiques témoins de l'ONASA*, page 7 à 23.

ADRAO, (novembre 2005) « *Politique et stratégie pour la promotion rizicole et la sécurité alimentaire en Afrique-Sub-saharienne* », Porto-Novo, ADEBOLA P.Y. et SINGBO A.G., impact de l'importation du riz sur la compétitivité et la rentabilité de la production nationale au Bénin

D.K. KOSSOU et N. AHO(1993), *Stockage et conservation des grains alimentaires tropicaux : principes et pratiques*, les éditions du flamboyant

DISSOU M. Y. (juin 1991), *Commercialisation du maïs dans le département de l'Ouémé (Sud-Est Bénin) : efficacité de la formation des prix*, thèse de doctorat, Centre Ivoirien de Recherche Economiques et Sociales, Abidjan

GOUNSE Y.M. (Décembre 2004) *Analyse socio-économique de la commercialisation du riz au centre du Bénin*, Mémoire d'ingénieur Agronome, FSA Abomey-Calavi

Paulin ASSIGBE, Cyriaque AKAKPO, Isaïe T. ADJÉ, Eugène HONONTA, Luc ADJO (2005), *Mieux produire le riz pluvial et de bas-fond*, INRAB

<http://memoireonline.com/10/9/2763/organisation-et-efficacite-des-circuits-de-distribution-du-riz-local-au-Togo-cas-de-la-vallee-du-.html>

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/riz>



ANNEXE

**Tableau N°0** : Chronogramme des travaux effectués au cours du stage

Travaux réalisés	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S 9	S10	S11	S12
Présentation et prise de connaissance des services de l'Office												
Participation sur des thèmes de réflexions en ce qui concerne la sécurité alimentaire												
Saisie et photocopie												
Etude des documents sur les prix (SIM, LISA-SAR, RAPPORTS D'EVALUATION ET PERSPECTIVES...)												
Recherche documentaire et rédaction du mémoire												
Rédaction du mémoire												

Source : réalisé par les auteurs (2014)

**Tableau n°3** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2009

Mois		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
Dantokpa	local	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Importé	530	510	480	495	520	480	480	495	530	530	485	480
Parakou	local	NP	NP	NP	450	450	450	480	480	480	480	465	425
	importé	NP	NP	NP	480	480	480	560	530	530	565	560	530
Bohicon	local	ND	ND	ND	ND	NP	400	370	370	375	370	370	370
	importé	435	425	425	425	NP	485	475	480	470	480	465	470

SOURCE : ONASA

ND : Non Disponible

NP : Non Parvenu

**Tableau n°4** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2010

Mois		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
Dantokpa	local	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Importé	480	485	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530
Parakou	local	320	345	330	340	355	345	330	350	330	335	330	330
	importé	425	550	560	340	365	470	490	485	455	500	500	495
Bohicon	local	370	370	370	370	370	395	400	390	370	370	370	370
	importé	440	480	480	480	480	525	490	445	480	480	425	415

SOURCE : ONASA

ND : Non Disponible

NP : Non Parvenu

**Tableau n°5** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2011

Mois		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
Dantokpa	local	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Importé	530	510	480	480	530	530	530	530	530	530	530	530
Parakou	local	330	330	335	345	355	355	355	360	365	365	365	355
	importé	480	470	485	500	510	500	505	505	430	430	430	510
Bohicon	local	370	370	410	372	370	370	370	385	425	480	480	465
	importé	400	530	470	425	425	425	425	440	480	530	530	525

SOURCE : ONASA

ND : Non Disponible

NP : Non Parvenu

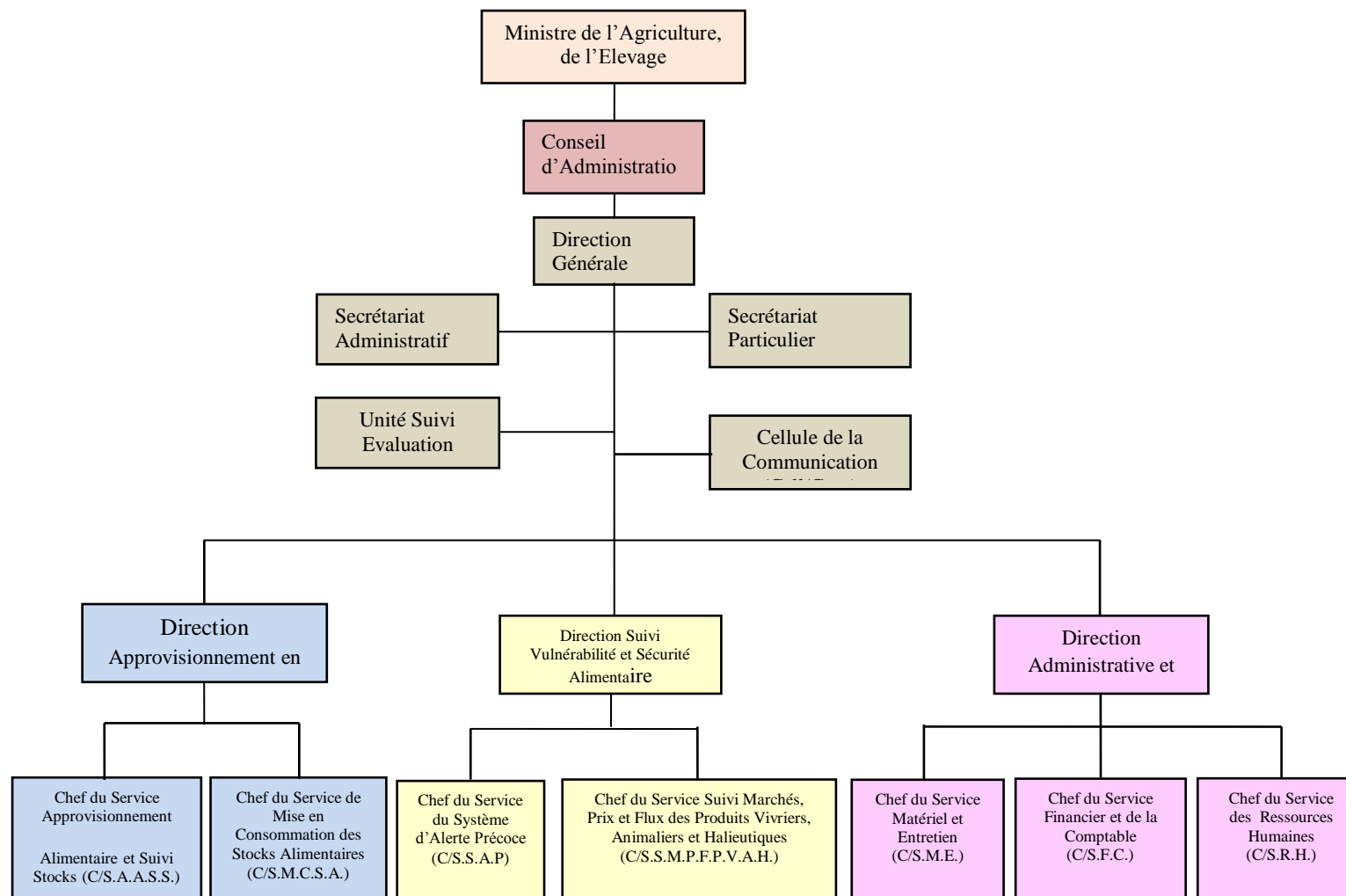
**Tableau n°6** : Prix du riz sur quelques marchés du Bénin en 2012

Mois		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
Dantokpa	local	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	420	420	420	420
	Importé	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530
Parakou	local	360	350	355	365	370	380	370	370	390	385	370	370
	importé	515	470	480	490	500	465	495	495	475	470	480	475
Bohicon	local	470	425	425	425	425	425	425	425	425	435	480	480
	importé	530	480	480	480	480	480	480	480	495	485	530	530

SOURCE : ONASA

ND : Non Disponible

NP : Non Parvenu



## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	ii
CERTIFICATION.....	iii
DEDICACE 1.....	iv
DEDICACE 2.....	.vi
REMERCIEMENTS.....	vii
RESUME .....	viii
SOMMAIRE .....	ix
SIGLESETABREVIATIONS .....	x
LISTES DES TABLEAUX.....	;;.....xi
LISTEDESGRAPHIQUES .....	xii
LISTEDESANNEXES .....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNELLE DE L'ETUDE.....	4
Section 1 : Présentation de la structure d'accueil.....	4
Paragraphe 1 : Historique mission et vision.....	4
1-1-Historique.....	4
1-2- Mission et objectifs.....	4
1-2-1- Missions.....	4

1-2-2- objectifs.....	5
Paragraphe 2 : Structure organisationnelle et fonctionnelle.....	7
2-1- organisation.....	7
2-2- fonctionnement.....	7
Section 2 : Déroulement du stage.....	13
Paragraphe 1:Tache accompli pendant le stage.....	13
1-1-Missions et travaux du Service du Système d'Alerte Précoce(SAP).....	13
1-1-1- Missions de SSAP.....	13
1-1-2-Travaux de SSAP.....	14
1-2- Apport du stage.....	15
Paragraphe 2 : Les difficultés rencontrées pendant le stage.....	15
2-1- Difficultés rencontrées.....	15
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	18
Section 1: cadre théorique de l'étude.....	18
Paragraphe 1 : Problématique, intérêt de l'étude .....	18
1-1-Problématique.....	18
1-2-Intérêt de la recherche.....	19
Paragraphe 2 : Les objectifs et les hypothèses .....	19
2-1-Les objectifs de recherche.....	19
2-1-1-Objectif général.....	20
2-1-2-Objectifs spécifiques.....	20
2-2-Hypothèses de recherche.....	20

2-2-1-Formulation des hypothèses.....	20
Section 2 : cadre méthodologique de l'étude .....	20
Paragraphe 1 : La revue de littérature.....	20
1-1-Clarification conceptuelle.....	20
1-2-Contributions antérieures au thème.....	26
Paragraphe 2 : La démarche méthodologique de la recherche.....	27
2-1-La recherche documentaire.....	27
2-2-Outils de la collecte des données.....	27
2-2-1-Les entretiens.....	27
2-2-2-L'observation directe.....	28
2-3-Les techniques d'analyse des données.....	28
2-4-Cadre de vérification des hypothèses.....	28
CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE DE LA RECHERCHE.....	30
Section 1 : Présentation-analyse des données et vérification des hypothèses.....	30
Paragraphe 1 : Présentation et analyse des données.....	30
1-1-Présentation des données.....	30
1-1-1-Historique de stockage et de commercialisation de riz à l'ONASA.....	30
1-1-2-Mécanisme de collecte du riz local.....	30
1-1-2-1-Pré-collecte.....	31
1-1-2-2-Collecte et décorticage.....	31
1-1-2-3-Stockage et conservation.....	32
1-1-3-Mécanisme de fixation du prix du riz local à l'ONASA.....	33

1-1-4-Comparaison du riz local au riz importé : prix et quantité.....	34
1-1-5-Commercialisation du riz local à l'ONASA.....	37
Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses.....	30
Section 2 : Suggestions, conditions de mise en œuvre .....	40
Paragraphe 1 : Suggestions.....	40
Paragraphe 2 : conditions de mise en œuvre .....	41
Conclusion.....	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	43
ANNEXES.....	I
TABLE DES MATIERES.....	VIII

